

**PROCES – VERBAL de la SEANCE  
du conseil d'administration du 7 mars 2024**

Année scolaire : 2023-2024  
Numéro de séance : 3  
Date de transmission de la convocation aux membres : 19 février 2024  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : M LE NAOUR  
Secrétaire de séance : Mme Lecoeur, parents d'élèves  
Quorum (13 ou 16) : 13  
Nombre de présents : 19 votants

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 7 mars 2024**

**Absents excusés : VOIR LISTE EMARGEMENT**

Examen du procès-verbal du conseil d'administration du 27/11/2023  
Ordre du jour :

**I/ Vie pédagogique et éducative**

- 1) Préparation de la rentrée 2024  
Structures prévisionnelles  
Répartition de la dotation horaire
- 2) Actions et projets 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre
- 3) DNB
- 4) Point Harcèlement

**II/ Vie administrative et financière**

Convention

**III/ Questions diverses**

**PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 07/03/2024**

Qualité		Titulaires	Présence	Suppléants	Présence
ADMINISTRATI ON	Principal	LE NAOUR Eric	P		
	Principal adjoint	MIRAMBEAU Gilles	P		
	Gestionnaire	PRABONNEAU Clarisse	P		
	C.P.E.	ACCLEMENT Véronique	P		
ELUS LOCAL AUX	Collectivité de rattachement	SUEUR Christophe RABELLE Dominique	E	CLERGET Jean-Marie JOUTEUX Françoise	
	Commune siège	VITET Françoise	E	RAVIAT Isabelle	
PERSONNALITE QUALIFIEE		COUDRAIN Pascal	P		
		ABIT Pierre	A		
PERSONNELS DE L'ETABLISSE MENT	Personnel d'enseignement	DESVEAUX Celine	P	MORTON Guillaume	
		LE BERRIGAUD Marie Pierre	P	VETEAU Lucie	
		DUPUY Margareth	P	CAUGNON Emmanuel	
		DIGUET Delphine	E	OLSZEWSKI Thomas	
		DELAGE Thomas	P	GIRAUD Nina	
	MESNIER Virginie	P	MORELIS Vincent	P	
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MICHAUD Sandrine	P	VIAUD Christine	
PARENTS D' ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	NOCA Jean François	P	KLINGE Stéphanie	
		GUILLEMET Jérôme	P	CARPENTIER Stéphanie	
		JAUD Mélanie	P	RAUCH Charlotte	
		ASSEMAT Gaëlle	P	BILLARD Franck	
		QUESNEL Olivier	P	DELAVOYS Sandrine	
	LECŒUR Elsa	P	VIEILLERIBIERE Pauline		
	Elèves	FARTHOUAT Poéma	E	JOYEUX Théo	P
		BERTHELOT Robin	E	COQUEL Solenn	P

[P] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le Principal constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 17h10

**Secrétaire de séance : Mme Elsa LECŒUR, parent d'élève**

-----

Le Principal remercie les membres présents et les informe de la présence de M. Gazeu, président du SIFICES. En tant qu'invité, il ne participera pas au vote.

## I/ Vie pédagogique et éducative

### **I.1) Préparation de la rentrée 2024**

Structures prévisionnelles : elles restent stables à 16 divisions, par contre une modification du nombre de classes niveau. (Ouverture d'une classe en 6<sup>ème</sup> et fermeture d'une classe en 4<sup>ème</sup>)

Les prévisions d'effectifs sont les suivantes :

- 6<sup>ème</sup> : 114 élèves / 5 divisions
- 5<sup>ème</sup> : 96 élèves / 4 divisions
- 4<sup>ème</sup> : 88 élèves / 3 divisions
- 3<sup>ème</sup> : 94 élèves / 4 divisions

Soit un total de 392 élèves.

Les 3 groupes de latin sont conservés (5è, 4è, 3è), ainsi que les 3 groupes de LCE Anglais (5è, 4è, 3è) et les 2 groupes de Handball (6è/5è et 4è/3è).

### **Répartition de la dotation horaire :**

Le collège est doté de 480 heures réparties en 439 heures-poste et 41 HSA. Les 480 heures sont calculées pour 16 divisions : 29 heures par division, 3 forfaits UNSS de 3 heures, 2 heures de laboratoire, 1 heure de chorale et 4 heures complémentaires pour les groupes de niveau.

Pour la rentrée prochaine, il est demandé aux collèges d'organiser des groupes de consolidation ou d'approfondissement en français et en mathématiques en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>.

Le Collège a prévu de créer un groupe supplémentaire en français et mathématiques en 6<sup>ème</sup>. Au niveau des 5<sup>èmes</sup>, le collège a prévu de créer deux groupes supplémentaires en français et mathématiques.

L'enseignement de technologie commence en 5<sup>ème</sup> depuis la rentrée dernière. Le bloc de 4 heures de Sciences et technologie en 6<sup>ème</sup> est réduit à 3 heures entre la Physique-Chimie et la SVT.

Du fait de la perte d'un niveau en 4<sup>ème</sup> entraînant des effectifs élevés, le collège a prévu de créer des groupes pour le bloc sciences et technologie. Un accompagnement personnalisé en mathématiques est prévu en 4<sup>ème</sup> (l'enseignant de la classe prend une demi-classe en heure/quinzaine) et en français (l'enseignant de la classe prend une demi-classe une heure par semaine).

11 HSA restent disponibles pour les divers projets.

Un BMP de 17h30 heures est prévu en mathématiques, un BMP de 11h30 en lettres modernes, un BMP de 7h30 en espagnol, un BMP de 9h30 en Histoire-géographie, un BMP de 6h en SVT et un BMP de 6 heures en Physique-Chimie.

**Départ de Mme Assémat à 17h55**

Les représentants des personnels enseignants font part de leur désaccord avec la mise en place du plan gouvernemental : « Le choc des savoirs ».

Ils s'opposent à la mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques sur la totalité des heures d'enseignements de ces matières. Aussi, ils ne souhaitent pas que ces groupes de niveaux soient basés sur les résultats des évaluations nationales de début d'année. Ils font la lecture d'une motion concernant les annonces ce plan.

Acte administratif n°22

**Votants : 19      Pour : 7      Contre : 11      Abstention : 1**

Départ de M. Quesnel à 18h30

### **1.2) Actions et projets du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre**

- ▶ Rencontre Egalite Filles / Garçons à Marennes – 7/3
- ▶ Evalang (élèves de 3<sup>ème</sup>)
- ▶ Résidence d'artiste Kader Klouchi – 4 au 8/3
- ▶ Voyage linguistique à Madrid – 11 au 15/3
- ▶ Conseils de classe T2 -18 au 24/3
- ▶ Sensibilisation « Vie affective des adolescents » pour les 4<sup>ème</sup> Courant 3
- ▶ Promeneurs du net « Cyberharcèlement » pour les 4<sup>ème</sup> Courant 3
- ▶ Concours « Cgénial » 27/3
- ▶ Réunion sur l'orientation pour les parents - 28/3
- ▶ Exposition « Question de justice » - 2 et 5/4
- ▶ Participation à la semaine olympique – 2 au 5/4
- ▶ Forum des métiers au collège 16/5
- ▶ Nuit des musées « Tous à la plage » - 18/5
- ▶ Spectacle de la chorale 20/6 au collège (CM2) et le 21/6 pour la Fête de la musique à St Pierre
- ▶ Spectacle de la chorale 25 et 26/5 à l'Eldorado
- ▶ Séjour en Provence 24 au 28/6

### **1.3) DNB**

**L'organisation du DNB blanc sera la suivante :**

Epreuves écrites : le mardi 2 avril et mercredi 3 avril

Oral blanc : le vendredi 12 avril

**Les épreuves du DNB au niveau national** auront lieu le lundi 1<sup>er</sup> juillet et mardi 2 juillet. La date de l'épreuve orale n'est pas fixée pour le moment mais elle aura lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin 2024.

### **1.4) Point Harcèlement**

- ▶ Désignation et formations des ambassadeurs
- ▶ Participation au concours NAH par quelques ambassadeurs : réalisation d'une affiche
- ▶ Depuis la rentrée 2023 : 15 situations dont 2 en cours et 3 non réglées, les difficultés relevées ne dépendant pas de phare.

## II/ Vie administrative et financière :

### **II.1) Convention ADEI**

Le principal demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de signer une convention avec l'association ADEI (estime de soi, projet culturel, aide à la construction du projet de formation)

Cette association va intervenir au sein du collège pour

- Favoriser un meilleur climat scolaire
- Renforcement de la communication en direction des parents et des élèves
- Apporter son soutien de l'association ADEI 17 : PS Nomade (Stand, animation dans les classes, actions aux abords du collège et présence sur certains temps d'interclasse)

Acte administratif n°23

**Votants : 18**

**Pour : 18 Contre : 0**

**Abstention : 0**

## III/ Questions diverses

M. Gazeu, président du SIFICES intervient au sujet de la fréquentation du complexe sportif de l'Oumière par les élèves hors du temps scolaire. Il souhaite créer un point jeune dans les anciens locaux du Bureau d'Information Jeunesse pour éviter que les élèves soient livrés à eux-mêmes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h25

Le Président

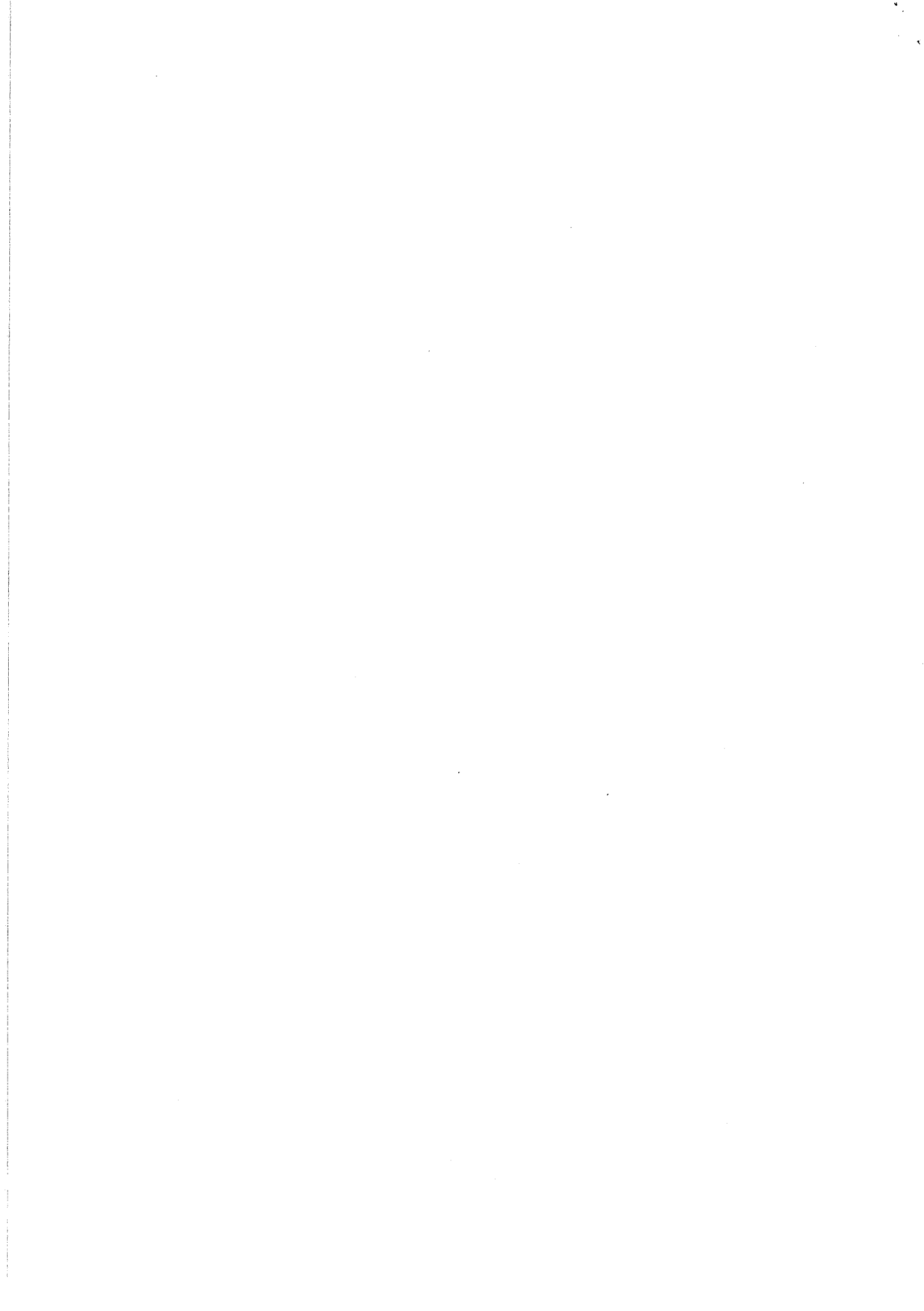
Le secrétaire de séance

E LE NAOUR

Elsa LECŒUR



Annexe : motion déposée par les personnels enseignants avec le soutien des représentants des parents d'élèves.



## Motion CA DHG

Les annonces du plan « Choc des savoirs » du ministère dessinent une École de La ségrégation sociale et transforment le métier de professeur, professionnel de l'enseignement, en exécutant.

L'organisation matérielle des groupes de niveaux amène des contraintes importantes sur tous les emplois du temps, les conditions de travail pour les élèves et les professeurs s'en trouveront encore dégradées.

Les personnels d'enseignement et d'éducation soutenus par les organisations syndicales ainsi que les représentants des parents d'élèves s'opposent fermement à ce projet. C'est pourquoi nous voterons contre le tableau de répartition des moyens, qui applique une organisation contestable dans le fond mais aussi dans la forme. :

aucun texte officiel validant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié.

Nous refusons de confirmer par notre vote une répartition non réglementaire ! C'est la deuxième année consécutive que le ministère place les personnels de l'Éducation nationale et les usagers potentiellement dans l'illégalité au moment où commence la tâche sérieuse et importante de préparer la rentrée suivante ; c'est inadmissible !

Ces annonces sont pour nous inacceptables car :

→ La mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième à la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales amène un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième. La recherche internationale démontre que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques.

→ Les élèves n'auront plus accès à certaines activités car les moyens auront été pris pour financer les groupes de niveau : solistes à la chorale, Cles handball, collège au cinéma, sorties culturelles, voyages, projets culturels.

→ L'éclatement du groupe classe dès la Sixième casse le groupe classe et produit sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée.

→ L'organisation des conseils de classe, le travail des professeurs principaux devient ingérable.

→ Le tri scolaire des élèves, et donc social car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont très liées, commencera dès la Sixième avec des groupes de niveau, se poursuivra dès la Cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail.

L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier examen de leur scolarité passé par les élèves en Sixième.

→ Attaquer la liberté pédagogique des professeurs en imposant des méthodes et des pratiques (plans mathématiques et français), des manuels certifiés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignants, c'est mépriser la profession et la reléguer elle aussi au rang d'exécutants.

Concrètement, au collège de Saint Pierre d'Oléron, les enseignements et dispositifs suivants seraient remis en cause chaque année:

- Le latin
- La LCE
- Des dédoublements dans certaines matières (notamment sciences)
- Les heures de soutien en groupes dans plusieurs matières
- Les différents projets (chorale, CLES ...)
- Les voyages scolaires

Nous avons également appris le souhait du rectorat de supprimer une classe de Quatrième l'an prochain, en effet les prévisions sont juste en dessous de 90 élèves. Cela impliquerait trois classes surchargées de 29-30 élèves avec très peu de marge en cas d'arrivée de nouveaux élèves sur le territoire.

Toutes les matières seraient concernées et les conditions d'enseignement seraient désastreuses en particulier en langues et en sciences.

Le président Macron annonce d'autres modifications qui ne sont actées ni par des textes réglementaires, ni même par les dotations horaires réceptionnées dans les établissements.

Un nouvel enseignement obligatoire de théâtre deviendrait, selon ses propos, « un passage obligé » et « l'histoire de l'art retrouverait sa place au collège et au lycée », dès la rentrée prochaine.

S'il s'agit de nouveaux enseignements, il n'y a pour l'heure ni horaire réglementaire ni moyen pour leur mise en œuvre. Il ne saurait être question de supprimer l'obligation scolaire de l'éducation musicale et des arts plastiques, ni de diminuer les horaires actuels.

De même, il ne pourrait être question que n'importe quel volontaire ou désigné puisse mener un enseignement d'éducation civique et moral alors que les professeurs d'histoire-géographie sont les seuls formés à l'ensemble des questions qu'elle traite. Nous revendiquons :

- L'abandon du dispositif « choc des savoirs »
- Le rétablissement de la technologie en Sixième pour que les élèves aient 26 heures de cours comme les autres.
- Le respect du statut, des obligations réglementaires de service et de la liberté pédagogique individuelle
- Le maintien de nos 4 classes de Quatrième

Les personnels du collège du  
Pertuis d'Antioche de Saint-  
Pierre d'Oléron, soutenus par  
les représentants des parents  
d'élèves





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oléron**



**COLLÈGE  
DU PERTUIS D'ANTIOCHE  
ST PIERRE D'OLÉRON**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 Mars 2024



# Ordre du jour

- ▶ **Vie pédagogique et éducative**
  - *Préparation de la rentrée 2024*
    - *Structures prévisionnelles*
    - *Répartition de la dotation horaire*
  - *Actions et projets 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> trimestre*
  - *DNB*
  - *Point Harcèlement*
  
- ▶ **Vie administrative et financière**
  - *Conventions*
  
- ▶ **Questions diverses**



# Vie pédagogique et éducative



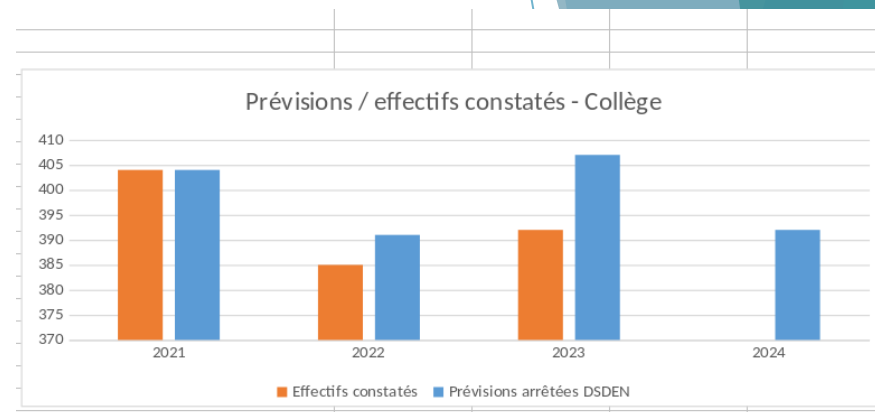
# Structures prévisionnelles

## Rentrée 2024

### 1. Seuils indicatifs de classe

Ces derniers sont utilisés pour déterminer la DGH minimale nécessaire au fonctionnement de vos établissements.

NIVEAU	SEUIL DE CALCUL
Sixième	28
Cinquième	30
Quatrième	30
Troisième	30
SEGPA	16
ULIS	12



## STRUCTURE R24

Prévisions DSDEN	Effectif	Seuil	Théorie	Division	E/D	Capacité d'accueil restante
6ème	114	28	4,07	5,00	22,80	26,00
5ème	96	30	3,20	4,00	24,00	24,00
4ème	88	30	2,93	3,00	29,33	2,00
3ème	94	30	3,13	4,00	23,50	26,00
<b>TOTAL</b>	<b>392</b>		<b>13,34</b>	<b>16,00</b>	<b>24,5</b>	

Collège R23      24,5  
 Département R23      25,4  
 Académie R23      25,1

# Dotation Globale Horaire (DGH) 2024



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oleron

## 2. Horaires de référence

**Pour le collège** : application de l'arrêté du 16 juin 2017, de l'arrêté du 9 janvier 2018 et de l'arrêté du 10 avril 2019 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège et de la circulaire ministérielle DGESCO A1-2 n°2015-106 du 30 juin 2015 modifiée le 18 juin 2017. (*Grille horaires de référence en cours de réécriture par le ministère*).

NIVEAU	HORAIRES DE REFERENCE	PART « DE COMPLEMENT » / DIVISION
Sixième	26h d'enseignement obligatoire (dont 3h consacrées aux EPI* et AP* et dont 1h pour les groupes de niveaux)	3h
Cinquième	26h (dont 4h consacrées aux EPI* et AP**)	3h
Quatrième		3h
Troisième		3h

## HORAIRES DE REFERENCE

	Horaires de référence	Complément division	Division	DGH Enseignement	DGH Autonomie	DGH Plancher	Effectif	Heures /Elèves (H/E)
6ème	26	3	5,00	130,00	15,00	145,00	114	1,27
5ème	26	3	4,00	104,00	12,00	116,00	96	1,21
4ème	26	3	3,00	78,00	9,00	87,00	88	0,99
3ème	26	3	4,00	104,00	12,00	116,00	94	1,23
<b>TOTAL</b>			<b>16,00</b>	<b>416,00</b>	<b>48,00</b>	<b>464,00</b>	<b>392</b>	<b>1,18</b>

Collège R23 1,15  
Département R23 1,14  
Académie R23 1,17



## DGH R2024

	Division	Volume	
DGH BRUTE	16,00	26	416,00
DG SUP THEORIQUE	16	3	48,00
AUTRES			
<i>Chorale</i>	1	1	1,00
<i>UNSS</i>	3	3	9,00
<i>Labo</i>	2	1	2,00
<i>Groupe Niveau 5ième</i>	1	4	4,00
			<b>480,00</b>

Collège R23

476

Une DGH à 480h dont 439 Heures Postes (HP) et 41 HSA

# DGH 2024

## Nouveautés R 2024 pour les 6<sup>ième</sup> et les 5<sup>ième</sup>

- ▶ En 6<sup>ième</sup> : 25h
- ▶ Intégralité des enseignement de Maths et de Français en groupe de niveau
- ▶ Priorité au niveau 1 avec un effectif **d'une quinzaine d'élèves**
- ▶ **Niveau 1** : élèves avec un score compris entre 0 et 225 en maths et en français (groupes 1 et 2 des évaluations nationales)

# Potentiel humain du collège à la R2024



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oléron

	Lettr	Latin	Maths.	Angl 1.	Esp 2 .	HGECM	S.V.T	P./CH	Techno	A. PI.	Mus.	E.P.S	TOTAL
Potentiel brut													
Enseignant 1	18		15	18	18	18	18	18	18	18	18	20	
Enseignant 2	13	5	18	18		18						20	
Enseignant 3	18		18	18								20	
Enseignant 4	18												
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>5</b>	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>60</b>	<b>381</b>

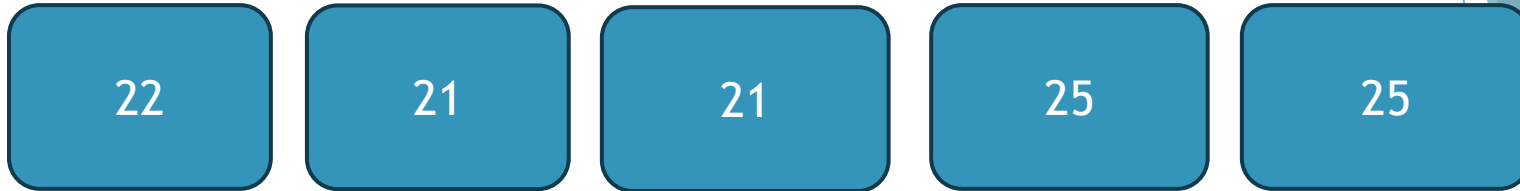
Pour aller à HP = 439 heures => **58 heures max de Bloc de moyens provisoires (BMP)**

Le complément en HSA - 2H possibles / enseignant dans l'intérêt du service





## Structure en 6ième

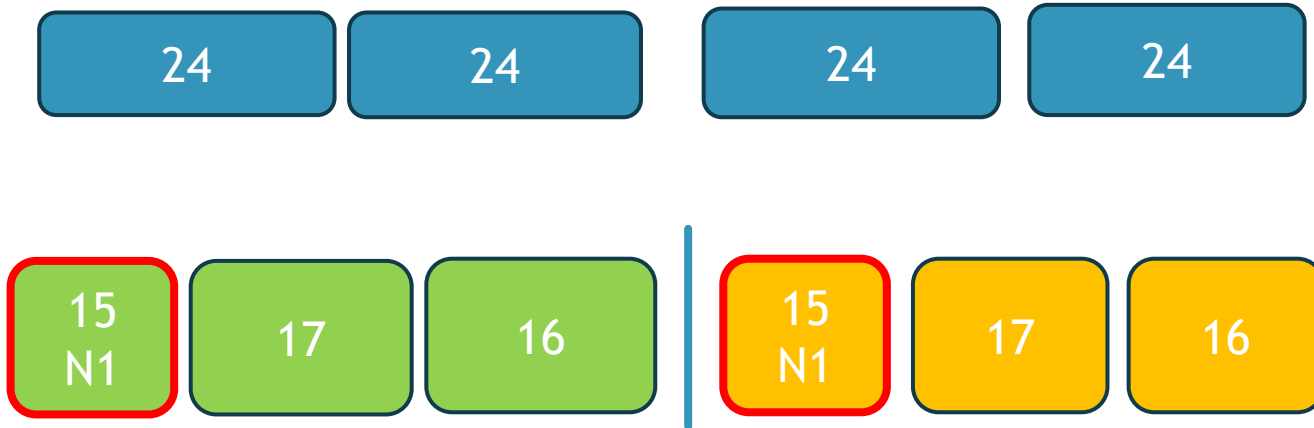


\* 2 barrettes (3 classes et 2 classes) et **création d'1 groupe en maths et en français**



## Structure initiale en 5ième

\* 2 barrettes (2 classes) et **création d'1 groupe / barrette en maths et en français**



# Répartition horaire R2024

RENTREE 2024		NIVEAU 6ème						NIVEAU 5ème						NIVEAU 4ème					NIVEAU 3ème					TOTAL ENSEIGNEMENT HORS HSA	charges fixes	heures postes (HP = 435 R2024)	HSA Enseignement obligatoire	Autonomie Pédagog.	TOTAL ENSEIGNEMENT	Autonomie Projets	HSA Définitive				
DISCIPLINE	Titu professeurs	6A	6B	6C	6D	6E	Grp	LCE	5A	5B	Grp	5C	5D	Grp	LCE	4A	4B	4C	AP	LCE	3A	3B	3C									3D	LCE	LAT	LAT
lettres classiques	1 DESMIERS S.	4,5			4,5				4,5			1,5			1					2					2			15		18	-3	5	20		2
lettres modernes	4 BOINOT H.		4,5			4,5						3											4	4				20		18	2	0	20		2
	JUN GLARD								4,5			4,5				4,5	4,5		2									20		18	2	0	20		2
	BOGARD N.			4,5				4,5								3					4	4						20		18	2	0	20		2
	BMP FRANC.									4,5			4,5			1,5			1									11,5		11,5	0	0	11,5		0
anglais	3 DUPLY M.				4			4							1	3				1	3	3						17		18	-1	2	19		1
	FRANCO N.	4	4		4					3		3																18		18	0	0	18		0
	FRAUDEAU A.								3				3			3	3						3	3	2			18		18	0	2	20		2
espagnol	2 REDONDO F.								2,5				2,5			2,5	2,5	2,5			2,5	2,5	2,5					20		18	2	0	20		2
	BMP ESP									2,5			2,5											2,5				7,5		7,5	0	0	7,5		0
hist/géo	3 NOUVEAU		3	3												3					3,5	3,5	3,5					19,5		18	1,5	0	19,5		1,5
	SCHMITT N.	3			3	3						3	3				3	3										21		18	3	0	21		3
	BMP HG								3	3												3,5						9,5		9,5	0	0	9,5		0
mathématiques	5 DIGUET D.	4,5				4,5													1		3,5	3,5						17		15	2	0	17		2
	MEYSTRE A.		4,5			4,5			3,5			3,5												3,5				19,5		18	1,5	0	19,5		1,5
	LE BERRIGAUD MP			4,5				4,5		3,5			3,5			3,5			0,5									20		18	2	0	20		2
	BMP MATHS									3,5			3,5				3,5	3,5							3,5			17,5		17,5	0	0	17,5		0
technologie	1 JORIGNY S.								1,5	1,5		1,5	1,5			1,5	1,5	1,5	1,5		1,5	1,5	1,5	1,5				18		18	0	0	18		0
Sc.Phys.	2 MEYSTRE X.	1,5	1,5	1,5					1,5	1,5		1,5				1,5	1,5	1,5			1,5	1,5	1,5	1,5				19,5	1	18	2,5	0	19,5		2,5
	BMP PHY.				1,5	1,5							1,5						1,5									6		6	0	0	6		0
SVT	2 MORELIS V.	1,5	1,5	1,5					1,5	1,5		1,5				1,5	1,5	1,5			1,5	1,5	1,5	1,5				19,5	1	18	2,5	0	19,5		2,5
	BMP SVT				1,5	1,5							1,5						1,5									6		6	0	0	6		0
éduc.musicale	1 DESVEAUX C.	1	1	1	1	1			1	1		1	1			1	1	1			1	1	1	1				16	1	18	-1	0	16	1	0
arts plastiques	1 LANGLAIS J.	1	1	1	1	1			1	1		1	1			1	1	1			1	1	1	1				16		18	-2	0	16		-2
EPS	3 CAUGNON E.		4	4		4												3						3				18	3	20	1	0	18		1
	MORTON G.								3	3						3	3					3	3					18	3	20	1	0	18		1
	OLSZEWSKIT	4			4							3	3											3				17	3	20	0	0	17		0
TOTAL 28		25	25	25	25	25		0	26	26		26	26		2	26	26	26	9	3	26	26	26	26	4			445	12	439		9	454	1	30

# Dotation horaire R2024



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oleron

R24	HP	HSA	DGH
Dotation	439,00 H	41,00 H	480,00 H
Répartition	439,00 H	30,00 H	469,00 H
Ecart	0,00	-11,00	-11,00



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oleron

## 6 GROUPES EN 6 ET EN 5

Couverture des besoins en heures postes (HP) Apport / Retrait

Code	Discipline	Besoins	Nombre de supports pourvus	Nombre de postes vacants	Apport postes définitif (en heures)	Création	PSTG FSTG ALT	BMP	CSR	Suppression	Neutralisation	CSD	TP	HP	HSA	DGH
G0137	OPTION F UPE2A													0,00	0,00	0,00
G0176	ULIS													0,00	0,00	0,00
L0201	LET. CLASS	5,00	1		18							13		5,00	0,00	5,00
L0202	LET. MOD	86,50	3		54			11,5	13					78,50	8,00	86,50
L0421	ALLEMAND													0,00	0,00	0,00
L0422	ANGLAIS	57,00	3		54									54,00	3,00	57,00
L0426	ESPAGNOL	27,50	1		18			7,5						25,50	2,00	27,50
L1000	HIST.GEO	50,00	2	1	36			9,5						45,50	4,50	50,00
L1300	MATHS	74,00	3		51			17,5						68,50	5,50	74,00
L1400	TECHNO	18,00	1		18									18,00	0,00	18,00
L1500	PHY. CHIMIE	26,50	1		18			6						24,00	2,50	26,50
L1600	SVT	26,50	1		18			6						24,00	2,50	26,50
L1700	EDU MUSICALE	18,00	1		18									18,00	0,00	18,00
L1800	ARTS PLASTIQUES	18,00	1		18									18,00	0,00	18,00
L1900	EPS	62,00	3		60									60,00	2,00	62,00
Z9999	RELIQUAT													0,00		0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>469,00</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>381</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58,00</b>	<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>439,00</b>	<b>30,00</b>	<b>469,00</b>

HSA / POSTE
2,00
0,00
1,00
2,00
2,25
1,83
2,50
2,50
0,67

11,00



# ORGANISATION du DNB

- ▶ Ecrits DNB Blanc : 2 et 3 avril 2024
- ▶ Oral Blanc : Journée banalisée le 12 avril 2024
- ▶ Oral DNB : entre le 1 et 15 juin 2024
- ▶ Ecrits DNB :

DATES	MÉTROPOLE, LA RÉUNION ET MAYOTTE
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet	<b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (grammaire et compétences linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation – dictée) 9 h 00 – 10 h 30
Tous candidats	<b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (rédaction) 10 h 45 – 12 h 15
	<b>Mathématiques</b> 14 h 30 – 16 h 30

<b>Mardi 2 juillet</b>	<b>Histoire et géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 9 h 00 – 11 h 00
Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée, aux candidats individuels)	<b>Sciences</b> (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie*) 13 h 30 – 14 h 30
	<b>Langue vivante étrangère</b> 15 h 00 – 16 h 30

\*Deux disciplines sur les trois

# Projets 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

- ▶ Rencontre Egalite Filles / Garçons à Marennes - 7/3
- ▶ Résidence d'artiste Kader Klouchi - 4 au 8/3
- ▶ Voyage linguistique à Madrid - 11 au 15/3
- ▶ Conseils de classe T2 -18 au 24/3
- ▶ Passation « évalang » en anglais niveau 3<sup>ème</sup> (courant mars)
- ▶ Sensibilisation « Vie affective des adolescents » pour les 4<sup>ème</sup> Courant 3
- ▶ Promeneurs du net « Cyberharcèlement » pour les 4<sup>ème</sup> Courant 3
- ▶ Concours « Cgénial » 27/3
- ▶ Réunion sur l'orientation pour les parents - 28/3
- ▶ Exposition « Question de justice » - 2 et 5/4
- ▶ Participation à la semaine olympique - 2 au 5/4
- ▶ Forum des métiers au collège 16/5
- ▶ Nuit des musées « Tous à la plage » - 18/5
- ▶ Spectacle de la chorale 20/6 au collège (CM2) et le 21/6 pour la Fête de la musique à St Pierre
- ▶ Spectacle de la chorale 25 et 26/5 à l'Eldorado
- ▶ Séjour en Provence 24 au 28/6





# PHARe


Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école



# Le programme pHARe au collège

- ▶ Désignation et formations des ambassadeurs
- ▶ Participation au concours NAH par quelques ambassadeurs
- ▶ Depuis la rentrée 2023 : 15 situations depuis la rentrée dont 2 en cours et 3 non réglées, les difficultés relevées ne dépendant pas de phare.

### Situations de harcèlement



TETE DE CHOUCROUTE

MOCHETÉ


VA T'ACHETER DES VÊTEMENTS

LOUISE SE FAIT EMBÊTER PAR MARGAUX, CARLA ET VICTORIA  
"MOI JE DETESTE LOUISE ELLE EST TROP MOCHE"  
"OUAIS JE SUIS D'ACCORD EN PLUS JE CROIS QU'ELLE NE SE LAVE PAS TRÈS SOUVENT"  
LE LENDEMAIN À L'ÉCOLE EN S'ADRESSANT À LOUISE  
"DEMANDE À TES PARENTS DE T'ACHETER DU SHAMPOING PARCE QUE LA TU VAS INFECTER LES COULOIRS AVEC TON ODEUR"  
"TU VEUX VENIR AVEC NOUS ON VA FAIRE LES BOUTIQUES?"  
"A BA NON, ELLE N'A PAS D'ARGENT"  
"A OUI C'EST VRAI"

### GRUPE 4D

BAPTISTE  
QQL A COMPRIS L'EX DE FRANCAIS?  
ENOLA  
T'ES TROP BÊTE TU COMPREND JAMAIS RIEN  
EVAN  
NAN DEMERDE TOI PERSONNE T'AIME  
ENZO  
CHANGE DE COLLEGE AVEC TA PUANTEUR TU NOUS INFECTES TOUS  
BAPTISTE  
MAIS JE DEMANDE JUSTE QU'ON M'EXPLIQUE...  
ELISA  
NON MAIS VRAIMENT TAIS-TOI ILS ONT RAISON PERSONNE T'AIME  
ENOLA  
MAIS GRAVE TU SERS A RIEN VA TE TUER  
"BAPTISTE A QUITTER LE GROUPE"

EXEMPLE D'UNE CONVERSATION ENTRE ÉLÈVES



SALE NOIR

SALE ARABE

C'EST MECHANT!

RENTRÉZ CHEZ VOUS

SALE JUIFI

SALE RELIGUEUX

LAISSE NOUS TRANQUILLE

Collège du Pertuis d'Antioche  
académie Poitou-Charentes  
direction nationale

### Les solutions

On a tous un ressenti différent, certains mots peuvent être blessants pour certains, pas pour d'autres. Je me mets à la place de celui qui les reçoit. Je ne suis pas d'accord avec l'attitude de certains de mes camarades. A défaut d'intervenir, je garde mes distances, je n'en rajoute pas pour faire comme eux. Il n'y a pas de petites moqueries, de petites insultes, de petites brimades. Personne ne doit être jugé selon son apparence, ses convictions, sa façon de vivre, sa religion. On est tous différents.

Pour dire non au harcèlement :

**RESPECT  
TOLÉRANCE  
DROIT À LA DIFFÉRENCE  
EMPATHIE**

(je me mets à la place des autres)

Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

PHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école  
Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement : 3018

NON AU HARCELEMENT





# Le programme nHARe au collège

## Grille de labellisation

<b>L'établissement participe au programme Phare</b>	
Adhésion validée	✓
<b>Respect de la systémie du programme</b>	
Prendre en charge	
Equipe Ressource dédiée au traitement des situations identifiée	✓
Equipe-ressource formée	✓
<b>Former / Sensibiliser</b>	
Equipe Réfèrents ambassadeurs dédiée à la formation des élèves ambassadeurs i	●
Formateur climat scolaire	●
Equipe Ambassadeurs élèves identifiée	✓
Formation des ambassadeurs	✓
Ateliers personnels	●
Ateliers parents	●
<b>Prévenir</b>	
Participation aux temps forts :	
Equipe Programme dédiée à l'organisation des 10h d'apprentissages identifiée	●
Participation au prix Non au harcèlement	✓
Journée Non au harcèlement	✓
Participation au Safer Internet Day	●
10 heures d'apprentissages dispensées	●
<b>Processus d'amélioration d'un climat scolaire</b>	
Organiser un diagnostic Climat scolaire	●



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège du Pertuis d'Antioche  
Saint-Pierre d'Oleron





# Vie administrative et financière

# Convention ADEI

## ► Objectifs :

- Intervention de l'association « **ADEI 17, PS Nomade** » (estime de soi, projet culturel, aide à la construction du projet de formation,,)
- Favoriser un meilleur climat scolaire
- Renforcement de la communication en direction des parents et des élèves
- Soutien de l'association ADEI 17 : PS Nomade (Stand, animation dans les classes, actions aux abords du collège, participation aux journées portes ouvertes et présence sur certains temps d'interclasse)



# Merci de votre engagement

Prochain CA :